Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Cour des Comptes désigne son président pour 2009

La Cour des Comptes désigne son président pour 2009

La Cour des Comptes fonctionne de manière collégiale avec une présidence limitée à une année et une vice-présidence destinée à prendre le relais l'année suivante. Jacques Guyaz a assumé la charge de président en 2008, première année de fonctionnement de la Cour des Comptes.

La Cour des Comptes a élu à l'unanimité Jean-Claude Rochat comme président à partir du 1er janvier 2009 et Anne Weill-Lévy comme vice-présidente.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 décembre 2008

Jean-Claude Rochat 0213165818, secrétariat de la Cour des Comptes : 0213165800